



**PRÉFET  
DE SAINT-PIERRE  
ET MIQUELON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Validation du nouveau dispositif de gestion de la formation professionnelle**

Saint-Pierre le 10 juillet 2020

Le préfet de l'archipel Thierry DEVIMEUX et le premier vice-président du conseil territorial Bernard BRIAND ont coprésidé un comité de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CEFOP) ce jeudi 9 juillet 2020.

Cette instance, composée de représentants du conseil territorial, de l'État, des partenaires sociaux et de la CACIMA, devait statuer sur la proposition de mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle présentée par les partenaires sociaux.

Le CEFOP a validé à l'unanimité la création d'une association en charge de la gestion de la formation professionnelle pour l'ensemble des publics : salariés, demandeurs d'emploi, apprentis et indépendants.

Le nouveau dispositif entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le président du conseil territorial et le préfet de l'archipel saluent la qualité du travail réalisée par les partenaires sociaux pour aboutir à cette proposition.